



Paris, le 29 septembre 2017

Express-inFO

CTM budgétaire du 28 septembre 2017

Un
contexte
des plus
tendus !

Des attaques inédites et convergentes contre les fonctionnaires : gel du point d'indice, augmentation de la CSG, individualisation des rémunérations, rétablissement du jour de carence, suppression de 120 000 postes, contournement du recrutement statutaire...

Nos ministères toujours considérés comme des variables d'ajustement :

- un projet de loi de finance 2018 dans la continuité – en pire ! - des 10 dernières années pour nos ministères, avec pour seul objectif la chasse aux postes et aux moyens des services et établissements !
- les coudées franches laissées par le président Macron aux Préfets pour mettre la main sur la gestion des personnels des DDI (voire des directions régionales)
- une « feuille de sortie de route républicaine » du ministère de l'Intérieur pour permettre aux Préfets de choisir les réglementations à appliquer « à la tête du territoire » et « à la tête du client »

**Déclaration préalable
A retrouver ici**



Et pendant ce temps là...que font nos ministres ?

- **Quelle défense de leurs services/établissements et de leurs agents** dans les arbitrages interministériels (budgets, statuts, organisation de l'État territorial et maintien de la gestion ministérielle des agents, portage républicain des politiques ministérielles)?
- **Quels engagements pour la pérennité des missions et des structures**, pour que les agents retrouvent enfin un cap (avec par exemple le sujet sans réponse depuis 3 CTM concernant les missions de contrôle réglementaire de la construction)?
- **Quelle action pour que la DRH retrouve une autonomie** vis à vis de la « DRH de l'Etat » ?
- **Quel mandat confié à leur administration pour utiliser les marges de manœuvre dont elle dispose au bénéfice des agents** (le contre exemple étant patent concernant le RIFSEEP des corps administratifs), **au bénéfice du dialogue social** (alors que les CAP et lieux de concertation sont attaqués et contournés), **et au bénéfice du service public** ?
- **Quel budget pour l'action sociale du ministère** pour soutenir les agents?
- **Quelles réponses concrètes apportées aux revendications portées par FO** dans le cadre de la préparation d'un agenda social ministériel (avec une actualité brûlante concernant le RIFSEEP des corps techniques) ?

Force Ouvrière n'avait pas l'intention de leur laisser le loisir de botter en touche éléments de réponse !!!

A retenir !

→ Face à la diversité et l'ampleur des difficultés : Séquence « sortez les mouchoirs ! »

Ce CTM budgétaire du 28 septembre 2017, premier du gouvernement Macron-Philippe, était présidé par les trois ministres Hulot, Mezard et Borne... mais cette séance d'échanges sur les questions sociales et les missions et moyens de nos ministères a pris très vite des allures de conférence de presse.

Les ministres ont déroulé chacun leur feuille de (dé)route... que la France entière s'était procurée mais dont ils voulaient nous réserver la primeur, en ne les fournissant pas.

Un maître mot : difficulté ! Difficulté à faire passer nos politiques publiques au rang de réelles priorités, difficulté à faire évoluer les mentalités, difficulté à démontrer et convaincre des bienfaits de la transition écologique etc...

Les ministres considèrent s'être bien défendus et avoir obtenu des « décisions courageuses » qui rendent certains retours en arrière impossibles et qui engagent la France dans son avenir.

Le ministre Nicolas Hulot ne s'est pas caché des compromis qu'il a déjà du faire, notamment en termes de santé publique, tout en affichant des mesures alliant transition écologique et solidarité avec les personnes les plus vulnérables (exemple : aide à la conversion des véhicules diesel anciens, chèque énergie...).

Parmi les oubliés du jour (mais sans doute pas qu'aujourd'hui!) : le domaine de la mer et du littoral, le réseau scientifique et technique, leur vision de l'Etat territorial (s'ils savent que cela existe!) ainsi que l'articulation entre administrations centrales, services déconcentrés et établissements publics.

Les agences de l'eau sont encore et davantage mises à contribution pour aider à financer l'AFB, l'ONCFS (?!), et d'autres opérateurs liés à la biodiversité...

→ Séquence « Opérateurs : vous allez souffrir...certains (encore) plus que d'autres ! »

Manifestement deux poids deux mesures en ce qui concerne les opérateurs/établissements publics. Certains sont remis à flot comme l'ADEME, d'autres sont clairement pénalisés comme Météo France et le Cerema (de l'ordre de 3,5 % de baisses d'effectifs en un an!), à d'autres on fait croire qu'il n'y a pas de baisse de moyens (AFB, parcs nationaux...)... en allant chercher ces moyens dans les recettes des Agences de l'eau !!

Le plafond d'emploi de la DGAC est lui maintenu, conformément aux engagements du protocole triennal que FO a signé.

→ Séquence « État territorial ? C'est quoi ? »

Alors que le projet de feuille de route du ministère de l'intérieur interroge sur l'avenir des DDI, avant celui des DREAL, le silence des ministres face aux questions de FORCE OUVRIERE est inadmissible : Ce ne serait donc pas un vrai sujet?!

→ Séquence « CRC : ça y est, on a retrouvé ce que c'était ! »

Sur l'avenir du contrôle des règles de construction par l'Etat, le ministre Mézard de la cohésion des territoires a annoncé suspendre la décision qui avait été prise, et commander une étude pour revoir cette question, à l'aune des événements récents.

→ **PLF 2018 : séquence « Ça continue, mais en pire ! »**

La méthode Coué revisitée, dans un contexte où nos ministères sont essorés depuis des années, où les agents n'en peuvent plus, cumulent les missions, où les chiffres des bilans sociaux ministériels cachent la réalité des établissements publics (qui représentent un tiers environ des ressources affectées aux MTES et MCT), où le thermomètre est cassé pour ne plus mesurer la température sociale ni la santé des agents !

Là où le précédent quinquennat s'était employé à ponctionner 1000 emplois par an en moyenne, **le PLF 2018 prévoit 1347 suppressions d'emplois sur le périmètre ministériel**, intégrant les opérateurs hors DGAC. **La continuité en pire donc !**

Jusqu'ici, **les agents de nos ministères pouvaient se targuer d'être sous la tutelle d'un ministre d'État**, deuxième dans le rang protocolaire du gouvernement .

A compter d'aujourd'hui, ils pourront se « féliciter » d'appartenir au bloc ministériel :

- **médaille d'or 2018 dans l'épreuve du nombre de postes supprimés chez ses opérateurs**
- **médaille d'argent 2018 dans l'épreuve du nombre absolu de postes supprimés**
- **médaille d'argent 2018 dans l'épreuve de l'effort à la « maîtrise des emplois publics » rapporté à ses effectifs (-2%)**

Sauf qu'à être inscrits à ce triste palmarès, il n'y a rien à gagner et tout à craindre !

Communiqué FO/PLF2018 A retrouver ici

Confédération générale du travail - Force Ouvrière **UNION**

Paris, le 27 septembre

Communiqué de Presse
**Le Ministère de Nicolas Hulot médaillé...
... Pour les suppressions d'emplois**

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire voudra faire croire que l'investissement est devenu prioritaire avec une augmentation de 5% des crédits dans le projet de loi de finances 2018. Pourtant, à y regarder de plus près, l'avenir est noir pour le service public de l'environnement, le ministre Hulot peut se prévaloir d'avoir obtenu :

- La médaille d'or 2018 dans l'épreuve du nombre de postes supprimés dans ses opérateurs.
- La médaille d'argent 2018 dans l'épreuve du nombre absolu de postes supprimés.
- La médaille d'argent 2018 dans l'épreuve de l'effort à la « maîtrise des emplois publics » rapporté à ses effectifs (-2%).

Année	Effectifs	Des emplois
2016	75 000	75 000
2017	75 000	75 000
2018	73 000	73 000

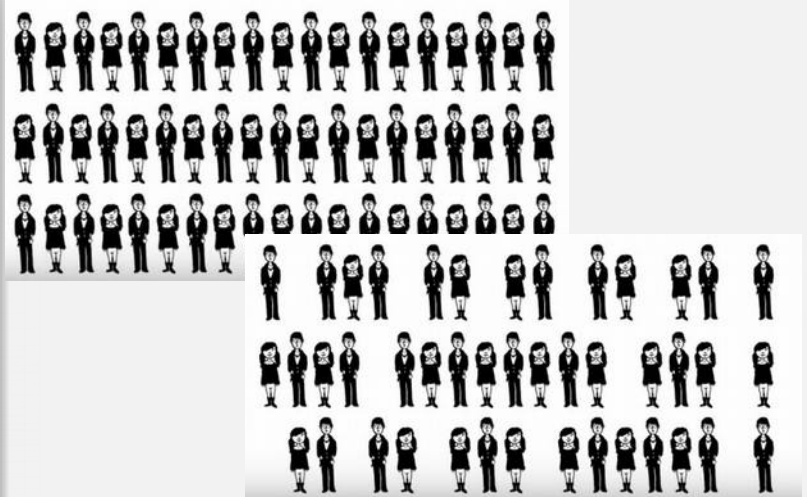
Tous les services du ministère seront donc touchés et leur capacité d'action sera réduite : moins de présence territoriale, moins d'expertise technique, moins d'accompagnement aux porteurs de projets, moins de contrôles en matière d'environnement, moins de recherche et d'innovation... Alors même que l'application locale des réglementations environnementales est en passe d'être livrée à l'arbitraire préfectoral « à la tête du territoire » et « à la tête du diable ».

Au-delà des effectifs, ce budget 2018 montre le désengagement de l'État sur le champ de compétence de expertise de la transition écologique :

- Gel des nouveaux projets d'infrastructure
- Prolongement des redondances agences de l'eau.
- Fin du financement par l'État d'opérateur comme l'Agence Française pour la Biodiversité, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et les Parcs Nationaux qui sont financés par prélevement sur le budget des agences de l'eau.
- Budgetisation des FACME qui sera désormais soumise au décret de Bercy et de ses inspections autoritaires.

La réduction de l'équipement, de l'environnement, des transports et des Services PUBLICS OUVERTS dénoncée lors du Comité Technique Ministériel du 28 septembre 2017 auprès du ministre d'État Nicolas Hulot le budget d'ensemble qu'il impose aux agents de son ministère et au service public de l'environnement.

Contact : Laurent Zanvelli, Secrétaire Fédéral, 01 44 83 86 20, lzanvelli@fo.fr
Zineb Nizaraly, Secrétaire Fédérale, 06 27 25 77 37, znizaraly@fo.fr



Retrouvez ici quelques documents bien utiles...volontairement non transmis en amont du CTM !

- Feuilles de (dé)route ministérielles du **MTES**, des **Transports** et du **MCT**
- **Dossier de présentation** du budget 2018



Séquence « RIFSEEP : demande de dérogation 1 amélioration des dispositifs existants 0 mesures catégorielles 0 »

Suite aux actions conduites par FO, les ministres annoncent une nouvelle demande de dérogation pour les corps techniques bénéficiant des ISS...mais ce n'est pas suffisant !

Nicolas HULOT a expliqué que les contraintes budgétaires actuelles ne permettaient pas de réaliser une « bascule rationnelle », même en étalant sur plusieurs années le paiement de l'année de décalage des ISS. Tout en gardant pour objectif de pouvoir un jour résorber cette dette de l'État !

Une demande de dérogation a donc été faite par le MTES pour les seuls corps techniques disposant du régime indemnitaire ISS avec paiement en année décalée. Les Experts techniques, les Dessinateurs, les TSDD et les ITPE échapperont-ils au RIFSEEP dans la durée?

FORCE OUVRIERE a rappelé son opposition au RIFSEEP, et sa demande d'une dérogation pour tous à ce système d'individualisation des rémunérations. FO ne satisfait pas de cette demande de dérogation, qui ne concerne notamment pas les corps techniques Météo France et IGN !

Les revendications des personnels portées par FORCE OUVRIÈRE demeurent :

- **Le paiement immédiat de l'année de décalage ISS, dette de l'État envers les agents de la filière technique Équipement ; accompagné d'un dégrèvement fiscal,**
- **La dérogation au RIFSEEP**
- **La mise en place d'un régime indemnitaire revalorisé, versé en année courante et lié au grade.**

Pour FORCE OUVRIÈRE **la nouvelle demande de dérogation doit intégrer l'ensemble des corps techniques, et être a minima accompagnée d'une amélioration du dispositif indemnitaire pour la filière administrative** qui ne conduit pas à des mobilités sanctions et des promotions au rabais.

Si annonce il devait y avoir, c'est d'une enveloppe catégorielle pour améliorer le régime indemnitaire des corps soumis au RIFSEEP et à l'ISS.... mais pas d'enveloppe catégorielle 2018 non plus !!

A terme, FORCE OUVRIÈRE revendique l'abandon du RIFSEEP pour l'ensemble des corps et son remplacement par un régime indemnitaire revalorisé et lié au grade.

→ Séquence « Chers agents, vous avez un message... »

Si les ministres se targuent de la sincérité avec laquelle le gouvernement a construit le PLF 2018, les organisations syndicales la doivent aux agents qu'elles représentent.

Et pour FO, le message des ministres est clair : « Oui, vous avez beaucoup souffert. Rassurez-vous, vous allez souffrir encore plus ! » La pente des moyens dévolus à nos ministères est connue depuis des années et il n'y a pas d'inversion de tendance...juste une inflexion en pire !

Quel argumentaire a pu être mis en avant pour décider que le Cerema et Météo France peuvent supporter de telles baisses ?! La solidarité avec le gouvernement dont font preuve nos ministres ressemble à un militantisme actif pour mettre en difficultés voire en péril ces établissements à forte technicité...

A croire que supprimer des emplois est un moyen d'améliorer le bilan carbone de nos ministères...pour contribuer à sauver la planète si le reste de la feuille de (dé)route de nos ministères restait lettre morte ?



→ Séquence « Parlons d'agenda social pour oublier le reste ! »

Quant au dialogue social (tiens, c'est l'objet de la séance?), le projet d'agenda social 2017/2019 proposé aux OS depuis la fin du mois d'août servirait de base et définirait les priorités.

FORCE OUVRIERE a rappelé que des propositions concrètes ont été faites (remises en séance aux ministres) et qu'elle ne se satisferait pas d'un agenda aussi indigent que dans sa version initiale. FO refuse que l'agenda social ministériel serve de paravent, serve à gommer les facteurs aggravant la situation des personnels. FO ne souscrira pas à ce que cet agenda social soit présenté comme réponse aux problèmes sociaux de nos ministères.



→ Séquence « Trouvons du sens dans la souffrance ! »

En ce qui concerne le sens que les ministres entendent donner au travail de leurs agents, **les ministres demandent aux administrations et aux agents de « s'investir dans les réformes à construire dans le cadre d'Action Publique 2022 pour supporter ces trajectoires de baisse d'effectifs !! »**. Il faudra ajuster les missions et les méthodes de travail.

Des choix dans les missions seront à faire par les administrations, avec des mesures d'accompagnement pour les agents concernés...comme si on ne nous avait pas déjà fait le coup !!

Une véritable provocation... prononcée en douceur, faite à des agents qui subissent et accompagnent des réformes lourdes depuis plus de 15 ans !

Au final...

Les agents n'ont rien à attendre de leurs ministres

à part la promesse assumée de jours encore plus difficiles, peuplés de saignées en effectifs et moyens, de nouvelles réorganisations/restructurations et d'abandon aux appétits préfectoraux

La défense de nos missions, nos moyens et nos services passera par votre mobilisation !!!

Toutes et tous en grève et dans la rue le 10 octobre...pour leur adresser un message en retour!!!

